MUNICIPALITE de SAVIESE

Convocation à l'assemblée primaire
au centre culturel « Le Baladin »

L'assemblée primaire est convoquée le lundi 6 décembre 2021, à 19h30,
avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation du budget 2022, du plan quadriennal 2022-2025 et des décisions fiscales pour la Municipalité
3. Approbation du budget 2022 de la Municipalité
4. Approbation du règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables
5. Divers

Cette assemblée se déroulera dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Le message introductif pour le budget 2022 de la Municipalité et celui portant sur le règlement soumis à l'approbation de l'assemblée primaire ainsi que les procès-verbaux des assemblées du 14 juin sont consultables sur le site www.saviese.ch ou auprès du secrétariat communal pendant les heures d'ouverture du guichet.

Savièse, le 3 novembre 2021 L'ADMINISTRATION COMMUNALE